

des affaires. Que s'est-il passé dans les quelques années qui ont suivi, entre 1985 et 1991? Environ 4 100 sociétés canadiennes ont été acquises par des intérêts américains. Et ces acquisitions ont en grande partie été financées par des établissements de crédit canadiens. En fait, ces établissements ont consenti 85 p. 100 des prêts. En d'autres termes, les Américains se sont servis de nos établissements pour nous acheter. Selon moi, la motion n° 4 empêcherait à l'avenir un dérapage semblable dans l'utilisation des prêts de la Société de crédit agricole. J'estime que cette motion est fort bien conçue et qu'elle mérite notre appui.

• (1155)

Si on examine ce qui est arrivé au Canada, dans le cas de certaines des sociétés transnationales dont le député précédent a parlé il y a un instant, laisser le projet de loi tel quel, sans adopter la motion n° 4 ni des dispositions semblables, c'est faire le jeu des sociétés qui tirent des dividendes du Canada et lui arrachent des actifs, contribuant à un énorme déficit du compte courant, déficit qui avoisinera les 25 ou 30 milliards de dollars pendant l'exercice en cours.

Notre pays ne peut se permettre une pareille hémorragie, une pareille ponction en bénéfiques et en dividendes au profit de sociétés qui ne sont pas canadiennes, mais ont des activités chez nous. Mon collègue de Broadview—Greenwood a parlé tout à l'heure du programme d'action des transnationales et de leurs objectifs. Il a parfaitement raison.

Hier encore, un éminent économiste a affirmé ceci: «La doctrine de la compétitivité internationale dont se sont entichés le gouvernement, le monde des affaires et les universitaires est mal inspirée et dangereuse. Selon cette doctrine, les pays se livrent concurrence comme des sociétés, et il y a des gagnants et des perdants; cela n'a aucune logique.» Cet économiste, c'est Paul Krugman, professeur d'économie au Massachusetts Institute of Technology.

J'ai parlé à plusieurs reprises d'une concentration croissante de la production et de la transformation des denrées alimentaires entre les mains de quelques sociétés énormes dont certaines sont des transnationales établies aux États-Unis, tandis que d'autres sont déjà implantées au Canada et ailleurs. Dans certains cas, elles sont venues au Canada, attirées par le financement que l'État leur a proposé, parfois sous forme de prêts à faible taux d'intérêt, parfois sous forme de subventions. Aujourd'hui, nous voyons ces mêmes sociétés ouvrir des filiales dans les pays du tiers monde pour profiter des

salaires moins élevés, de la réglementation environnementale moins sévère et des normes d'hygiène et de santé moins rigoureuses.

Je recueille des données depuis maintenant près de deux ans et j'ai terminé deux études sur le montant que touche l'agriculteur moyen pour chaque dollar que paie le consommateur sur la nourriture. Comme mon collègue de Broadview—Greenwood vient de le dire, les résultats sont choquants.

Pour en revenir aux paroles que je viens de citer, comment le gouvernement peut-il avoir l'audace de s'occuper d'une mesure législative comme celle-ci lorsque les producteurs primaires sont forcés de trouver des emplois secondaires à l'extérieur de la ferme afin d'avoir assez d'argent pour nourrir leur famille et financer leur propre exploitation agricole?

En 1991, le revenu moyen d'une famille agricole, ce qui comprend le revenu venant d'autres sources, était de 39 638 \$. Le revenu venant d'autres sources s'élevait à 22 522 \$, soit environ 60 p. 100 du revenu total; 9 927 \$ venaient de subventions fédérales et provinciales, ce qui veut dire que 7 181 \$ seulement venaient de l'exploitation agricole elle-même.

Le gouvernement ne peut pas continuer à faire l'autruche. Tous les prêts consentis en vertu de cette loi ou de la loi précédente ou par n'importe quel établissement de crédit doivent être remboursés, mais dans le contexte agro-économique actuel, les recettes ne sont pas suffisantes pour permettre aux agriculteurs de rembourser leur dette ni même de payer l'intérêt sur leur dette.

Le gouvernement a mis sur pied le Régime universel et le Compte de stabilisation du revenu net et, déjà, certains signes nous portent à croire que ces programmes commencent à s'effondrer. Évidemment, la question que nous devons nous poser est la suivante: comment pouvons-nous survivre lorsqu'un programme ne couvre que 80 p. 100 de la superficie ensemencée, d'après une moyenne mobile des prix établie sur 15 ans, moyenne qui ne cesse de diminuer?

Il est grand temps que nous nous serrions les coudes en tant que Canadiens. Il est grand temps que nous cessions de nous plier aux moindres désirs des sociétés étrangères qui veulent investir au Canada en faisant appel à nos établissements de crédit et à nos ressources, ces sociétés qui veulent contrôler la production et la transformation des denrées alimentaires dans notre pays. Il est grand temps que nous décidions que notre argent doit rester ici, et c'est pourquoi j'appuie cette motion. Je veux que ces prêts soient consentis seulement aux citoyens canadiens ou aux sociétés canadiennes.